Préfecture de Police
Affecté Paris intra-muros ?

Les actions sociales 2018 menées par la CLAS 75

Paris le 10/08/2018

Chaque année, selon son budget, la Commission Locale d'Action Sociale de la Préfecture de Police (CLAS 75) accorde une aide aux agents parisiens :

Aide aux parents à l'occasion de naissances ou d'adoption : 50€ par enfant (dossier à déposer entre le 3 septembre et le 31 décembre)

Aide à la pratique d'une activité extra-scolaire du CP jusqu'en 3ème année : 50€ (dossier à déposer entre le 1er et le 26 octobre)

Aide au financement d'une sortie culturelle (pour les agents n'ayant bénéficié d'aucune action en 2018) : 50€ (dossier à déposer entre le 3 et le 31 décembre)

Aide rentrée scolaire 6ème : 100€ par enfant (dossier à déposer entre le 1 et le 26 octobre)
Aide rentrée scolaire en 2nd : 120€ (dossier à déposer entre le 1 et le 26 octobre)
Aide rentrée scolaire 1ère année d'études supérieures : 150€ (dossier à déposer entre le 1 et le 26 octobre)

Aide aux agents pratiquant un sport : 50€ (dossier à déposer entre le 3 et le 28 septembre)

Aide aux nuiteux ne pouvant disposer d'un restaurant administratif : 50€ (dossier à déposer entre 3 et le 28 septembre)

Aide aux primo-arrivants affectés pour la première fois à la préfecture de police : 70€ (dossier à déposer entre le 03 septembre et le 31 décembre)

Aide aux agents retraités et futurs retraités en 2018 : 100€ (dossier à déposer entre le 03 septembre et le 3 décembre)

Comment obtenir son dossier ?

Inscrivez-vous sur notre nouveau site internet : **www.alternativepn.fr**
& télécharger votre dossier depuis votre espace adhérent !

Vous n'êtes pas encore adhérent, sollicitez-nous par courriel à l'adresse
secretariat-idf@alternativepn.fr

Bureau Île-de-France

52, rue Crozatier 75012 PARIS
01.42.38.57.61